



Cahier d'acteur n°100

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

La nouvelle desserte Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon doit dessiner un projet au service des territoires qu'il traverse

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

Ville de Choisy-le-Roi

Place Gabriel Péri

94607 Choisy-le-Roi

Tél. : 01 58 42 47 15

Fax : 01 78 68 40 10

Site internet: www.choisyleroi.fr

La création d'un itinéraire alternatif à l'actuelle LGV Paris-Lyon, pour faire face à ses difficultés de saturation, en passant par le centre du pays se justifie pleinement, comme le montre les études de trafic à l'horizon 2025, qui évaluent à 57,3 millions de voyageurs annuels contre 38,9 millions en 2008.

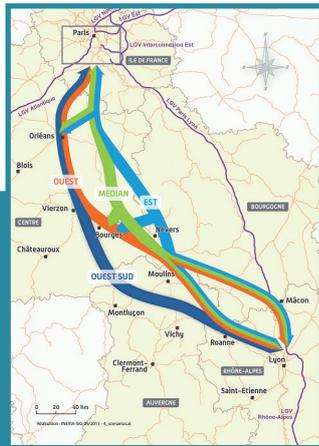
La part modale du ferroviaire s'en verra renforcée, pour desservir le centre du pays au détriment de la place largement prédominante actuellement occupée par le routier, évitant ainsi l'émission de plusieurs milliers de tonnes de CO². Surtout, cet itinéraire offre la possibilité de cumuler les avantages : en desservant le centre de la France par la grande vitesse ferroviaire, en doublant la LGV Paris-Lyon en voie de saturation, en optimisant l'interconnexion ferroviaire avec la plate forme aéroportuaire d'Orly et en accompagnant le développement urbain du sud francilien.

Pour réussir, ce projet devra répondre aux multiples enjeux qu'il pose en Ile-de-France :

- *la cohérence avec le projet d'Interconnexion Sud LGV, prévoyant la création d'une gare TGV à l'aéroport d'Orly, et plus largement le raccordement avec les projets du schéma d'ensemble du Grand Paris, dont le tramway de Paris à l'aéroport d'Orly, par la RD 5,*
- *l'amélioration du fonctionnement du RER C, tel que prévu par le schéma directeur de la ligne C approuvé par le STIF en juillet 2009,*
- *Une intégration urbaine qui préserve le cadre de vie des habitants.*

Les conditions de réussite existent dans les scénarios proposés au débat public : le maillage avec la nouvelle gare TGV sur Orly et une circulation des TGV en tunnel depuis Brétigny, jusqu'à Paris.

La desserte de l'aéroport un atout majeur pour un projet d'envergure nationale



Les 4 scénarios de la LGV POCL
Source : RFF/ dossier d'enquête public

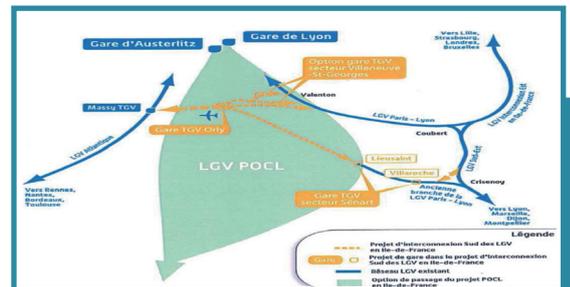
Le dossier soumis à débat public présente quatre scénarios, comprenant chacun la desserte de l'aéroport d'Orly, présentée comme une option. Nous souhaitons souligner l'impact positif pour l'ensemble de la ligne que peut revêtir la connexion directe avec un aéroport international. Nous souhaitons également souligner le rôle de levier que cette interconnexion peut engendrer sur le développement territorial local.

A ce titre la LGV POCL doit être en région Parisienne, un moteur territorial pour le territoire de l'Opération d'Intérêt National Orly-Rungis-Seine Amont et le sud Francilien, au même titre que pour le Centre, l'Auvergne et la Bourgogne.

Mettre en cohérence l'interconnexion sud LGV avec POCL

Dans le cadre du projet d'interconnexion sud LGV, le conseil d'administration de Réseau Ferré de France a décidé le 22 septembre 2011, l'implantation d'une gare TGV à Orly, dans la mesure du possible proche des aérogares.

Ce système d'échanges air/TGV/méto/tram/TCSP qui a conduit les acteurs du territoire à défendre l'implantation de la gare d'interconnexion sud sous les aérogares de l'aéroport, pourra être amplifié grâce au passage de la ligne POCL et confortera le projet du Grand Paris qui place le Pôle d'Orly à moins de vingt minutes de Paris par la ligne bleue, en prolongement de la ligne 14.



Articulation LGV POCL et Interconnexion sud LGV à Orly
Source : RFF/ dossier d'enquête public

La nouvelle ligne LGV POCL doit favoriser les déplacements nationaux et franciliens

L'ouverture de cette nouvelle gare au cœur d'un bassin d'emploi et d'habitat, offrira une alternative performante pour l'accès au réseau à grande vitesse, en dehors des gares parisiennes saturées.

D'autant que cette future gare TGV d'Orly sera placée à la tête d'un réseau maillé de transport en commun, qui interconnecte :

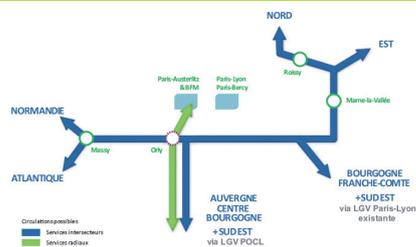
- le RER C,
- Orlyval,
- Le futur réseau automatique du Grand Paris Express, avec la ligne 14 prolongée à Orly,

- Les tramways T7 Villejuif-Juvisy et Paris –Orly par la RD 5,
- Des liaisons de bus en site propre, comme le prolongement de la ligne de bus 393.

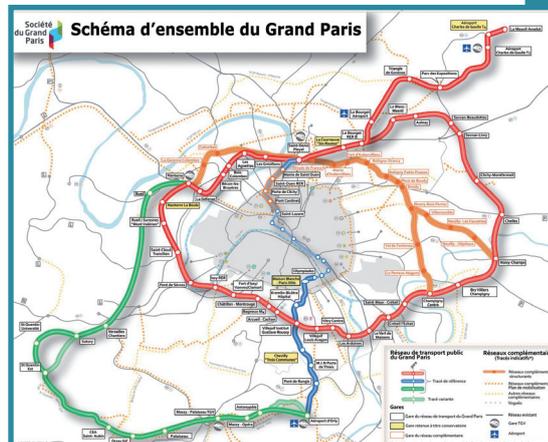
Ces éléments convergent pour faire d'Orly un pôle d'échange en transport collectif de premier plan, qui garantira aux passagers et aux habitants des départements riverains une multiplicité des déplacements à toutes les échelles et dans des temps très courts.

La desserte de l'aéroport, est donc une option hautement pertinente, en offrant un accès supplémentaire au pôle d'emploi et en assurant une intermodalité air-fer cohérente avec le Grenelle de l'Environnement.

Schéma de principe – services intersecteurs – option avec correspondance à Orly



Le maillage des LGV à Orly
Source : RFF/ dossier d'enquête public



Le futur réseau de transport en commun du Grand Paris
Source : Cartothèque du site internet de la Société du Grand Paris

En desservant Orly, la ligne se distinguerait alors de la ligne Paris-Lyon actuelle en offrant la possibilité aux 6 millions d'habitants du sud de l'agglomération parisienne de pouvoir se rendre plus aisément, plus rapidement et plus souvent dans les régions du centre et du sud-est de la France. De plus, elle offrirait un accès facilité aux voyageurs venant du sud-est de la France et de l'Europe à tout le sud francilien et notamment aux pôles d'emplois et de recherches du pôle d'Orly et de Seine-Amont. La gare TGV d'Orly donnerait ainsi aux utilisateurs de la ligne POCL un accès rapide et direct à l'ensemble du réseau TGV avec une offre de 86 TGV quotidiens en direction de la province prévus à l'horizon de la mise en service de l'Interconnexion sud, qui augmenterait fortement avec l'arrivée de POCL, un accès à plus de 300 villes du monde desservies par l'aéroport, un départ de métro vers Paris toutes les 90 secondes, pour un temps moyen de trajet de 20 minutes.

Orly-Rungis-Seine Amont : un territoire en mouvement

Choisy-le-Roi est géographiquement situé au centre, de la grande opération d'urbanisme d'Orly-Rungis-Seine-Amont. Sur douze communes du Val-de-Marne, cette opération d'intérêt national s'étend sur un espace de 71 Km², dont 13 Km² de périmètres stratégiques, comprenant 350.000 habitants et 165.000 emplois. Les objectifs de développement majeurs : 60.000 logements et 20.000 emplois supplémentaires d'ici 2.030, doivent s'appuyer sur une offre de transports en commun adaptée aux besoins de mobilité qu'ils génèrent.

La création d'un grand pôle d'interconnexion et de correspondance des lignes TGV radiales et rocades, au plus près de l'aéroport d'Orly reliée au reste de l'agglomération, notamment par le futur tramway sur la RD 5 et à Paris par un réseau métropolitain rapide, serait de nature à favoriser un aménagement harmonieux et plus équilibré de la métropole parisienne.

Améliorer le réseau régional, en favorisant la mise en œuvre du schéma directeur de la ligne C

A l'inverse de la gare de Lyon surchargée, la gare d'Austerlitz dispose d'une réserve de capacité pour l'arrivée de la LGV POCL. Il est envisagé qu'elle constitue le terminus de la plupart des trains de la LGV POCL.

Pour ce faire, la création de deux voies nouvelles est nécessaire. Ce projet de sextuplement des voies du RER C, permet d'augmenter la capacité pour les transports du quotidien, en reportant l'essentiel des circulations grandes lignes sur ces nouvelles voies qui

leurs sont dédiées, libérant ainsi de nouveaux sillons pour le RER C.

En ce sens, le projet POCL concoure en libérant de la capacité sur le réseau existant, à améliorer les trajets quotidiens des franciliens.

Cependant, cet objectif qui se situe à l'horizon 2025, ne doit pas remettre en cause les améliorations

d'exploitation de la ligne C à court et moyen terme, qui sont prévus par le schéma directeur de la ligne C, afin de restaurer un fonctionnement de la ligne conforme aux attentes des voyageurs et cohérent avec l'essor démographique et urbain que connaît la première couronne parisienne depuis une décennie.

Le tracé retenu doit préserver les riverains de toutes nuisances

Les habitants de Choisy-le-Roi sont déjà soumis à une forte pression sonore, en raison de nombreuses infrastructures de transit qui traversent notre commune :

- le réseau ferré nord/sud, mais aussi est/ouest avec la ligne de la grande ceinture,
- un trafic routier intense, avec l'autoroute A86, les RD 5, 86 et 138, avec une présence significative des poids lourds,
- la proximité de l'aéroport d'Orly.

C'est pourquoi, la commune sera opposée à toute nuisance supplémentaire qui dégraderait la qualité de vie des habitants actuels et futurs. Nous nous prononçons donc sur un passage en souterrain de la ligne depuis Brétigny jusqu'à Paris, pour épargner la zone densément peuplée de l'agglomération parisienne.



Vue des voies au niveau de la gare de Choisy-le-Roi
Source : Photothèque Mairie de Choisy-le-Roi



Instantané partiel du trafic routier intense du centre ville
Source : Photothèque Mairie de Choisy-le-Roi

Notre qualité de vie n'est pas négociable

Notre territoire est déjà marqué par de multiples nuisances. Le passage des TGV POCL ne doit pas être synonyme de nuisances supplémentaires

CONCLUSION

La ville de Choisy-le-Roi est favorable au projet de LGV POCL, sous réserve que la ligne soit souterraine afin de ne pas engendrer des nuisances supplémentaires pour les riverains.

Par ailleurs, elle considère que l'interconnexion avec l'aéroport d'Orly constitue une opportunité exceptionnelle de développer une intermodalité multiple et majeure en lien avec le réseau du Grand Paris, qui bénéficiera aux franciliens et facilitera les déplacements sans avoir recours à l'automobile.



VILLE DE CHOISY-LE-ROI

Ville de Choisy-le-Roi
Place Gabriel Péri
94607 Choisy-le-Roi
Tél. : 01 58 42 47 15
Fax : 01 78 68 40 10
Site internet :
www.choisyleroi.fr

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL